

Les nouvelles de novembre 2021

« En fait nous avons les mêmes ennemis, les écolos qui ne veulent plus qu'on fasse de lacs, qui emmerdent les paysans tous les jours, les mêmes qui emmerdent les chasseurs. Il y a un ras-le-bol général, personnellement, je fais une overdose d'écolos. Je ne sais pas si les gens arriveront à se défouler suffisamment dans les urnes l'année prochaine mais s'ils n'y parviennent pas, moi, je suis très, très inquiet pour l'avenir. À force de faire ch... les gens, d'attaquer tout le monde, je suis inquiet, il va se produire des choses pas très heureuses. »

Michel Auroux, président de la fédération départementale des chasseurs de Lot-et-Garonne

<https://www.ladepeche.fr/2021/10/26/lot-et-garonne-le-president-de-la-federation-de-chasse-appelle-a-ne-pas-respecter-les-decisions-du-conseil-detat-9891781.php>

« ...la vertu – ce sentiment d'une droiture humaine tournée vers les autres (...) Pour faire démocratie, il faut faire vertu, pour changer le destin écologique, il faut faire vertu. Vertu, un autre nom de l'humanité ».

L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie de Hervé Kempf

« Il faut dire que plusieurs dirigeants de la Coordination Rurale 47 sont coutumiers des menaces de mort envers les personnes ne partageant pas leur point de vue et autres outrages à des agents publics. Un vocabulaire violent et guerrier dont la presse locale se fait régulièrement écho. « Tenez-vous prêts et le moment venu, venez défendre ce lieu sacré. Il y avait Lourdes, il y aura Caussade » lançaient-ils à la presse avant d'appeler à la révolte en mai 2019. « L'eau du lac irriguera nos champs, comme le sang irrigue notre corps, vitaux tous les deux. Si l'une est versée, le nôtre le sera aussi » claironnaient-ils dans une autre envolée lyrique en mars 2020. Des propos qu'ils tenaient en mettant en place des barrages filtrants pour ... empêcher l'accès à Caussade à tout fonctionnaire d'État. »

<https://fne.asso.fr/dossiers/barrage-de-caussade-histoire-d-un-projet-illegal-dangereux-pour-le-lot-et-garonne-mais>

« Le passe sanitaire a introduit une situation complètement inédite. On admet désormais un accès différencié à des lieux et à des activités en fonction de son statut sanitaire. C'est une forme de biopolitique qui ne s'applique plus seulement aux marges — aux étrangers, aux « *malades mentaux* » ou aux personnes « *radicalisées* » — mais à l'ensemble de la population. Ce mode de gouvernance autoritaire, beaucoup plus centralisé, risque de s'appliquer aux crises à venir ».

Serge Slama est professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes et spécialiste des droits fondamentaux. https://reporterre.net/Masque-couvre-feu-passe-sanitaire-Cette-periode-est-un-laboratoire?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo

« Samedi 16 octobre, le compte Twitter “Alomora.club” en revendique la paternité. Derrière ce nom de code, un groupe de “trois copains, grosse vingtaine, petite trentaine”, qui voulait avant tout s’amuser et en avait “un peu marre du débat pass sanitaire, anti-pass sanitaire”, comme ils l’expliquent au HuffPost. (...) ”**Ça devient presque un jeu de sortir son QR code. J’ai du plaisir à sortir le mien parce que je me demande quelle réaction ça va provoquer**”, raconte-t-il. Bien sûr, “il y a des gens blasés qui ne réagissent pas, peut-être 10% des gens. Mais 80-90% ont eu une réaction singulière. Je trouve que c’est hyper fort de sortir son QR code et de provoquer une réaction. Ça crée une émotion chez nous et chez la personne”, insiste-t-il.

"Pokémon", "Jurassic Park"... Des pass sanitaires réinventés par un groupe d'amis

https://www.huffingtonpost.fr/entry/derriere-ces-pass-sanitaires-reinventes-linitiative-dun-groupe-damis_fr_616c75bce4b00cb3cbd44bf2

« Il y a dans la vie moderne – mais peut-être en a-t-il toujours été ainsi – comme une distraction générale. Faire attention, il me semble que c'est un premier pas vers l'amour. »

Krzysztof Kieslowski

« *Attention, ce n'est pas par les ordinateurs que vous allez résoudre les problèmes de gens.* » La secrétaire générale du Secours populaire Henriette Steinberg n’a pas caché son désarroi ce mardi, sur France 2, face aux nombreuses démarches administratives désormais numérisées «*On demande d’abord à la puissance publique d’arrêter ce système de digitalisation des services publics à marche forcée, qui font que les gens vont aller dans la catastrophe en klaxonnant*», a déclaré la secrétaire générale sur le plateau de Télématin, ajoutant réclamer de « *l’humanité* ». Elle a rappelé leur besoin «*d’avoir de quoi manger mais aussi d’être respectés dans leur dignité*».

Face à la numérisation des services publics, le Secours populaire réclame de «*l’humanité*».

Le ministère de la Transformation publique a annoncé en septembre que 212 démarches administratives sur les quelque 250 présentées comme «*essentiels à la vie quotidienne des Français*» étaient désormais numérisées, soit 30 de plus qu’en octobre 2020. Elles concernent de nombreux domaines, de la gestion du [prélèvement à la source](#) à la demande d’autorisation administrative de coupe de bois, en passant par le vote des Français de l’étranger.

https://www.liberation.fr/economie/social/face-a-la-numerisation-des-services-publics-le-secours-populaire-reclame-de-lhumanite-20211012_3B74EKUAUJFXBI3INGKOG2Z7KI/

« L'historien des techniques David Noble qualifie la technique de « processus social » : " d'une part la technologie est un facteur majeur de transformation sociale, et d'autre part, ce qui guide le développement technologique, c'est l'objectif de réaliser un certain ordre social, celui du capitalisme. Ainsi « le développement de la technologie moderne et le développement du capitalisme industriel sont les deux faces d'un même processus de transformation sociale ». L'expression techno-capitalisme souligne cette relation étroite entre la dynamique du capitalisme et la dynamique de l'évolution technique ».

<https://lundi.am/Les-penseurs-du-vivant-Lordon-et-la-question-de-la-technique>

Sommaire

- 1- Le cycle du silicium, par Pièces et Main d'Oeuvre
- 2- Les anti-5G occupent un terrain à Saint-Martin-d'Arberoue pour empêcher l'installation d'un pylône. France Bleu.
- 3- La puce dans le vaccin par Pièces et main d'œuvre
- 4- Plan France 2030 : L'agriculture numérique de Macron indigne. Natura-Science
- 5- Rapport Sénatorial « Crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés »
- 6- L'espace de santé numérique sera déployé pour tous les usagers le 1er janvier 2022. France Info
- 7- Un nouveau cas de vaches perturbées par les champs électromagnétiques
- 8 - Ondes électromagnétiques : des éleveurs engagent des procédures judiciaires
- 9- 69 ORGANISATIONS CONTRE LA LOI « DRONE 2 », par La Quadrature du Net
- 10- Masque, couvre-feu, passe sanitaire : « Cette période est un laboratoire ». Reporterre
- 11 - Plan de relance : la technologie plutôt que l'écologie. Reporterre
- 12- Renaud Garcia sur radio Libertaire au sujet du courant anarchiste Naturien, sur la société de contrainte, sur le rapport entre technologie et capitalisme
- 13- Écran Total, résister à la gestion et à l'informatisation de nos vies, présentation par Valérie Tron, enseignante

1- Le cycle du silicium, par Pièces et Main d'Oeuvre

https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589

Au cas où cela vous aurait échappé, la Silicon Valley doit son nom au silicium, le matériau fondamental de l'industrie informatique. C'est un journaliste, Don Hoefler, qui lança l'appellation dans les années 70, après l'avoir entendue d'un publicitaire. Auparavant, la région s'appelait « Valley of Heart's Delight », en référence à ses myriades de vergers débordant de fruits. Les ingénieurs grenoblois ont copié l'idée, transformant le Grésivaudan, « verger magnifique [aux] vignes courant en feston entre les arbres fruitiers³ » (Vidal de la Blache), en « Silicon Valley française ». Ce qui ne détruit pas seulement le paysage, mais ses paysans et leur mode de vie. Ils produisaient des fruits, des légumes, du vin et du fromage, nous mangerons des puces.

(...)

En 2017, 35 à 40 milliards de tonnes de matériaux silicatés ont été extraits du sol, soit trois fois plus que tous les combustibles fossiles. Parmi ces matériaux, c'est le quartz, une forme cristalline de la silice, qui intéresse l'industrie microélectronique (...)

FerroPem, filiale du groupe hispano-américain FerroGlobe (leader mondial du secteur), a installé en 2005 sur l'ex-site Péchiney des Clavaux l'une de ses six unités de production françaises, qui emploie 130 personnes. Imaginez une usine métallurgique, avec ses cheminées et ses ouvriers en tenue de protection contre la chaleur. Pour produire 40 000 tonnes de silicium métal, l'usine brûle 120 000 tonnes de quartz (en provenance notamment des carrières du Lot) d'abord lavé et criblé à grande d'eau, et 80 000 tonnes de bois (pour le carbone). C'est écologique, le bois est d'origine locale. On comprend mieux l'état des eaux et forêts par chez nous. Il faut ajouter à la recette les électrodes de graphite nécessaires aux réactions.

(...)

Pour parler clair, les trois fours de Livet-et-Gavet consomment chaque année l'équivalent électrique d'une ville de 150 000 habitants (comme Grenoble intra muros).

(...)

Pendant ce temps, les ouvriers de FerroPem travaillent double pour prouver à leur direction qu'ils peuvent être aussi rentables que des Chinois - ça va peut-être marcher. Il n'est pas question d'imaginer pour la vallée un autre destin que le développement industriel : « sans l'usine, on est morts », se plaignent élus et employés. L'eau de la Romanche a coulé depuis que les anciens paysans refusaient de s'embaucher dans la fournaise. Pas question non plus d'imaginer pour l'humanité un autre avenir que celui de l'interconnexion électronique.

D'ailleurs que plus grand-monde ne se souvient comment on faisait autrefois, il y a trente ans.

(...)

Résumons. La « transition écologique » promise par le numérique, le tout électrique et le photovoltaïque exige beaucoup d'électricité. Selon le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'affinage du silicium en polysilicium consomme 150 MWh par tonne de produit fini. La transformation du polysilicium en lingot monocristallin, 31 MWh par tonne. Enfin, la découpe des plaquettes, 42,5 MWh par tonne. Voilà pour les économies d'énergie.

Du côté de la matière, il faut 7,14 tonnes de quartz pour une tonne de silicium monocristallin. Et la découpe de celui-ci en tranches produit des déchets de sciage (le « kerf ») perdus pour les puces, estimés à 40 % du lingot. Mais on ne rebouche pas les carrières avec.

Quant aux produits chimiques utilisés tout au long du procédé, la filière est pudique à ce sujet. Difficile d'en établir une liste précise et quantifiée. Le CNRS donnait en 2010 le chiffre de 280 kg de produits chimiques par kilo de silicium produit (acides, ammoniac, chlore, acétone, etc.).

Tout de même, pensent les électeurs Verts, si les ingénieurs assurent que les technologies issues du silicium permettent la « transition écologique », il doit bien y avoir une raison ? La raison, c'est une de ces duperies dont les technocrates sont coutumiers et que les écocitoyens sont trop heureux de gober. Leur « transition écologique » repose sur le seul indicateur des émissions de gaz à effet de serre. Leur unique objectif, la « décarbonation » de l'économie, ignore l'entropie de la matière et de l'énergie, c'est-à-dire la réalité physique du désastre industriel, sans parler de la dévastation des milieux par les pollutions industrielles et l'artificialisation.

Les ingénieurs parviendront peut-être à maintenir un mode de vie techno-consommateur sans émission de carbone (quid du méthane, autre gaz à effet de serre ?), avec une hausse des températures limitée à 2°, c'est-à-dire des catastrophes climatiques en chaîne, tout de même. Ce sera au prix d'une Terre dévastée par la production énergétique. Des millions d'éoliennes à perte de vue, sur terre et en mer, des océans de panneaux solaires, des installations électriques partout, sans oublier le nucléaire, ses déchets éternels, son poison et sa menace

(...)

Votre voiture électrique n'émet certes pas de CO₂ et votre *smartphone* vous économise des déplacements, mais la société numérique et automobile dévore les ressources naturelles – matière et énergie – qui nous permettent de vivre. Un détail. Et on ne vous parle pas de la faune, de la flore et des paysages - pas de sensiblerie.

(...)

A l'usine de STMicroelectronics, les tranches de silicium sont gravées - les plus fines gravures atteignent aujourd'hui 28 nanomètres - pour produire 10 millions de puces par jour. Le processus exige des produits toxiques tels que phosphine (hydrogène phosphoré), thilane ou arsine (mélange hydrogène - arsenic), les « gaz de combat » dont s'était vanté un salarié lors d'une visite²³.

(...)

TSMC, capable de graver ses puces à 5 nanomètres, ou du sud-coréen Samsung, qui investissent des dizaines de milliards de dollars pour accélérer la dématérialisation de nos vies et produire des

smartphones toujours plus performants. Le Taïwanais est aussi consommateur d'énergie et d'eau que STMicroelectronics. Il engloutit 156 000 tonnes d'eau par jour et se fait approvisionner par camions dans les périodes de sécheresse. Ne le répétez pas aux paysans.

(...)

Admirez l'embrouille. Le technocrate se cantonne aux émissions carbone pour dissimuler l'entropie de la matière et de l'énergie, et se réjouit d'amplifier le désastre. Combien de millions de tonnes de quartz, de bois, de charbon, de produits chimiques, combien de millions de mètres cubes d'eau, de millions de mégawatts engloutis, combien de forêts et de sols dévastés, de rivières polluées, de réacteurs nucléaires et de barrages hydroélectriques mobilisés pour ces « 2,5 fois plus de substrats à l'horizon 2026 » et pour leurs usages dans des bagnoles « propres », des smartphones, les infrastructures de la *smart city* connectées par la 5G ?

(...)

Sans lui, sans les puces électroniques, pas de pilotage automatique de l'homme-machine dans le monde-machine. Et vous ne voudriez tout de même pas revenir au silex. Bref.

Voici notre matériau en bout de course, une fois l'objet qu'il rendait « intelligent » devenu obsolète, c'est-à-dire rapidement. Vous jetez votre *smartphone* tous les deux ou trois ans, selon une étude récente de l'Arcep, l'agence de régulation des télécommunications. C'est devenu un lieu commun depuis que nous l'avons exposé en 2005, mais les déchets électroniques débordent des poubelles, et le recyclage promis alors n'est pas au rendez-vous : 53,6 millions de tonnes ont été produites en 2019, et les experts en prévoient 74,7 millions en 2030.

Ni le recyclage, ni les infrastructures de destruction « sécurisées » ne peuvent absorber une telle explosion, rapporte une étude de l'ONU. France Stratégie confirme : « Du fait de la croissance de notre consommation et du décalage temporel et spatial entre production et recyclage, le recyclage de nos équipements ne permettra jamais de couvrir l'ensemble de nos besoins³⁰ ». Quant à notre silicium métal, la difficulté de l'extraire du reste des composants des appareils électroniques et le coût d'une telle opération dissuadent le recyclage.

Bilan : sur les 53,6 millions de tonnes de déchets électroniques de 2019, « on ignore ce que sont devenus 82,6 % ou 44,7 millions de tonnes³¹ », reconnaît l'OMS dans un rapport le 15 juin 2021.

(...)

En fait, on s'en doute un peu. Une bonne part finissent à Guiyu dans la province chinoise du Guandong, où se trouve la plus grande décharge électronique du monde. Tellement importante qu'elle a sa propre page Wikipedia³². Un autre cyber-cimetière mondial se trouve à Agbogbloshie dans la banlieue d'Accra, capitale du Ghana, où enfants et adultes brûlent les plastiques pour en extraire les métaux. Une chaîne de désassemblage bien rôdée employant 10 000 personnes, bien utile à l'Union européenne, première exportatrice de ces carcasses électroniques au Ghana. La circulation de ces déchets est pourtant interdite par la convention de Bâle depuis 1992, mais la croissance des trafics illégaux suit celle de la production et de la consommation. Les articles de presse sur les décharges Agbogbloshie et de Guiyu, ou sur le recyclage et l'incinération sauvages en Inde, se suivent et se ressemblent. Étrange impression de déjà vu, déjà écrit, il y a 15 ans. Il faut croire qu'on radote.

L'ONU évalue à 50 tonnes par an le volume de substances toxiques lâchées par ces déchets dans la nature : mercure, retardateurs de flamme bromés, cadmium, plomb, PCB, etc.

Lesquelles provoquent atteintes au système nerveux, cardiovasculaire et immunitaire, aux poumons, aux reins, troubles neurologiques, cancers, diabète, parmi une liste de dommages plus longue que celle de vos *followers* sur Twitter.

Les décharges électroniques contaminent l'eau, l'air, les sols et les habitants. Le dernier rapport de l'OMS alerte sur « un tsunami de déchets électroniques » qui « affectent la santé de millions d'enfants », recensant plus 1000 substances nocives dégagées par les décharges³³. « "Un enfant qui mange un seul oeuf de poule d'Agbogbloshie absorbe 200 fois plus de dioxines que la limite journalière fixée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments", avertit Marie-Noël Bruné

Drisse, responsable du département environnement et santé infantile à l’OMS34. »
Curieusement, nul gouvernement n’a déclaré d’état d’urgence sanitaire pour stopper les maladies provoquées par ces poisons. Mais quoi, « c’est à ce prix, dit le gosse du Ghana, que vous avez des *smartphones* en Europe ».

Pièces et main d’oeuvre

Grenopolis, le 27 octobre 2021

2- Les anti-5G occupent un terrain à Saint-Martin-d'Arberoue pour empêcher l'installation d'un pylône

<http://ace-hendaye.over-blog.fr/2021/11/les-anti-5g-occupent-un-terrain-a-saint-martin-d-arberoue-pour-empêcher-l-installation-d-un-pylone.html>

Lundi 1 novembre 2021 à 15:17 -

Par Céline Arnal, Iban Etxezaharreta, France Bleu Pays Basque
Saint-Martin-d'Arberoue

Une cinquantaine de personnes se sont installées sur un terrain à Saint-Martin d'Arberoue, au Pays basque, pour empêcher l'installation d'un pylône 5G. Ils entendent rester sur place nuit et jour jusqu'à nouvel ordre.

Depuis ce lundi matin, **une cinquantaine de personnes** occupent un terrain de Saint-Martin-d'Arberoue pour empêcher l'installation d'une antenne 5G. Sur place, ils ont monté un barnum, transformé la bergerie en salle de conférences, déployé des banderoles et entendent bien rester sur place le temps qu'il faudra. Selon le collectif "Arberua Bizirik" qui réunit des habitants des trois villages de la vallée (Saint-Martin-d'Arberoue, Isturitz et Ayherre), l'occupation aura lieu **nuit et jour**.

Des villages qui ont adopté au printemps des délibérations contre le déploiement de la 5G. Les propriétaires refusent la construction de cet équipement. Rien n'y fait. L'opérateur Free doit débiter ce mardi après-midi les travaux d'installation du pylône. C'est que les propriétaires avaient déjà signé un accord avec Free pour une telle installation, à une époque où il n'était pas encore question de 5G... et aujourd'hui, la multinationale refuse la rétractation des propriétaires. Sollicitée, elle n'a pas donné suite à nos demandes.

Un cauchemar écologique selon Matthieu Amiech, éditeur et invité à animer une conférence lundi, qui rappelle que *"la société numérisée qui s'accélère depuis les confinements est tout sauf écologique puisqu'il faut aller extraire des matières premières à l'autre bout du monde et sa consommation d'énergie est promise à multiplier par quatre"*.

Mathieu Amiech, par ailleurs conseiller municipal à St Michel de Vax dans le Tarn, souligne l'absence de pouvoir local pour s'opposer au déploiement de la 5G: *"ni les élus, de grandes ou petites communes, n'ont les moyens juridiques ou réglementaires pour s'y opposer, pas même les propriétaires, dès lors une opposition matérielle est plus que nécessaire"*. Justifiant ainsi une occupation qui pourrait s'avérer sportive avec l'arrivée des engins de chantiers...

Source: <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/les-anti-5g-occupent-un-terrain-a-saint-martin-d-arberoue-pour-empêcher-l-installation-d-un-pylone-1635775906>

3- La puce dans le vaccin par Pièces et main d'œuvre

https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1576

Ce jeudi 14 octobre 2021, la radio d'État (France Info) nous informe que le gouvernement prolonge l'obligation de « passe sanitaire » jusqu'à la fin juillet 2022, après les élections présidentielles. La journaliste politique Nathalie Saint-Cric assure qu'il n'y a « pas de problème démocratique, car on s'y est habitués »

(...)

En France depuis le mois d'août 2021, c'est pareil pour les humains : une injection rapide et indolore, répétée à quelques semaines d'intervalle. Vérification sur votre lecteur portable : votre QR code est opérationnel. Grâce aux *applis* téléchargées par les tenanciers de bistrot, de restaurants, de lieux culturels et sportifs, de transports publics, votre *smartphone* transmet directement les données vous concernant. « Si la personne a un test ou une attestation de convalescence du Covid ou si elle vaccinée, ça apparaît en vert, et on a le nom et l'âge de la personne », explique Laurent Duc, président de la branche hôtellerie de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. Vous êtes entré dans le système, vous avez le droit d'exister. Ce qu'on fait aux animaux, on le fait aux humains. Avec leur vaccins puceurs, nos auditeurs paranoïaques nous proposaient une métaphore et une hyperbole. Parfois les fous ont obscurément raison.

Le QR code des vaccinés n'est pas encore sous-cutané. Mais bien des gérants de bars et leurs clients trouveraient *plus pratique* d'éviter de sortir le *smartphone* pour boire un coup. Une puce bien placée ne ferait pas une grande différence, maintenant qu'on est habitués à être scannés comme des colis. Comme dit ce client en terrasse interrogé par la radio : « Au début c'est un peu gênant, mais on finit par s'habituer à tout ».

Rendez-vous à la prochaine crise. Cela nous coûte de le dire, mais en ces temps d'emballement techno-totalitaire, il n'est pas exclu que les paranoïaques soient juste en avance.

4- Plan France 2030 : L'agriculture numérique de Macron indigne

<https://www.natura-sciences.com/agriculture/plan-france-2030-agriculture-numerique.html>

Dans son plan France 2030, Emmanuel Macron a annoncé deux milliards d'euros consacrés à l'agriculture. Un plan aux mesures déjà mises en doute et critiquées. Une chercheuse de l'Inrae et la chargée de campagne agriculture des Amis de la Terre analysent le plan pour Natura Sciences.

Emmanuel Macron annonçait mardi dernier son plan France 2030. La moitié de ce plan est ainsi dédié à la transition écologique et deux milliards d'euros à l'agriculture. Le président a défendu un triptyque de taille : numérique, robotique et génétique. Mais les critiques sont vite arrivées, de la part d'associations mais aussi d'experts.

(...)

Pour les Amis de la Terre, cette numérisation vise à faire toujours plus de rendement. “*La question*

des objectifs derrière la digitalisation est très importante. En l'occurrence, Emmanuel Macron et Julien Denormandie ont été très clairs : le rendement est leur priorité absolue", explique Manon Castagné.

Les Amis de la Terre en sont convaincus, quand on promeut le numérique avec ces objectifs, l'agroécologie est écartée puisqu'elle a besoin d'expertise et de l'humain pour fonctionner. *"Emmanuel Macron et **Julien Denormandie font l'apologie des révolutions vertes et de la chimie**. Alors qu'elles sont largement décriées pour leurs impacts sur la biodiversité et sur les agriculteurs. En plus du fait qu'on ne nourrit pas mieux le monde", s'insurge Manon Castagné.*

5- Rapport Sénatorial « Crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés »

Rapport d'information n° 673 (2020-2021) de Mmes Véronique GUILLOTIN, Christine LAVARDE et M. René-Paul SAVARY, fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective, déposé le 3 juin 2021

<https://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-673.html>

(...)

Les enjeux de la e-santé

Les enjeux du développement du numérique en matière de médecine et de santé vont bien au-delà de la prévention et de la gestion des épidémies.

Sans développement du numérique, la médecine des « 4P » - prédictive, préventive, personnalisée et participative - ne demeurera en France qu'un horizon très lointain.

Or, pour reprendre les termes de l'Institut Montaigne dans le rapport qu'il a récemment consacré au sujet, « le déploiement de la e-santé associé à un recueil systématique des données de santé fait partie des bases indispensables sur lesquelles doit reposer notre système de soins. Cette digitalisation est essentielle pour répondre aux nombreux défis auxquels le système fait face : l'explosion des maladies chroniques, le vieillissement de la population, l'évolution du nombre de soignants sur le territoire, la soutenabilité économique du système de santé et les nouveaux défis sanitaires et sociaux. (...) Pourtant, de nombreux outils numériques permettent déjà d'avoir une vision de ce que pourrait être la santé de demain : des patients acteurs de leur santé grâce aux objets connectés et au suivi à distance, des professionnels de santé accompagnés par des logiciels d'aide au diagnostic et aux traitements, un système de santé plus collaboratif et agile ».

Source : Institut Montaigne, « e-santé : augmentons la dose ! », juin 2020

(...)

Deux outils cruciaux ont en particulier fait défaut : l'espace numérique de santé (ENS), outil majeur de la couche « supérieure » du système qui contient notamment le DMP, et l'identifiant national de santé (INS).

Pour reprendre les mots de Laura Létourneau, déléguée ministérielle au numérique en santé, lors de son audition par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 17 février 2021⁵⁸(*), « si nous avions eu l'espace numérique de santé, nous aurions pu référencer dans le catalogue toutes les applications de téléconsultation qui respectaient les référentiels d'interopérabilité et de sécurité ; disposer d'une messagerie sécurisée citoyenne et envoyer des prescriptions de tests Covid ou échanger de nombreuses informations avec le patient ; croiser simplement les données issues de SI-DEP, de Contact Covid et de Vaccin Covid afin de déterminer si une personne vaccinée pouvait être recontaminée ».

Toutes les informations pertinentes concernant un patient ou un cas contact auraient été rassemblées en un même endroit, et auraient pu être exploitées systématiquement de façon sécurisée. Les perspectives vont bien au-delà d'un simple rapprochement des données liées au Covid-19 et issues des fichiers SI-DEP (tests), Contact-COVID (contacts) et VAC-SI (vaccins) :

- le DMP aurait donné accès (sous réserve d'autorisation expresse) à l'historique médical du patient, donc à ses éventuelles comorbidités et à des facteurs de risques peut-être inconnus - du patient, du professionnel ou même de la recherche médicale - au moment des enquêtes ;

- les autres fonctionnalités de base (messagerie, prise de rendez-vous et e-prescription) auraient facilité le suivi des mesures (isolement, etc.) et l'organisation logistique des campagnes de dépistage et de vaccination ;

- le catalogue d'applications tierces disponibles via l'ENS aurait permis de déployer rapidement et massivement des services utiles dans le contexte de la crise, exploitant par exemple les données médicales (ECG, poids, etc.) issues d'objets connectés, à l'instar de l'application HealthMate de Withings, qui centralise les données issues de ses montres connectées, balances connectées, capteurs de sommeil, etc. Une trentaine de solutions de ce type font actuellement l'objet d'une étude à cette fin par la DNS, en association avec l'ANSSI (sécurité) et la CNIL (données personnelles), pour un déploiement en 2022.

Plusieurs applications spécifiques au Covid-19 sont d'ores et déjà disponibles sur le catalogue de l'ENS59(*) : aux services directement proposés par le ministère des Solidarités et de la Santé (Dépistage Covid et Mes Conseils Covid) s'ajoutent par exemple des applications de téléconsultation ou de télésuivi (questionnaires en ligne, chatbots, bots téléphoniques, etc.) comme MonMedecin.org, AlloCovid, Therap-e, MaQuestionMedicale, ou Stimulab, ou encore des guides interactifs sur les conduites à tenir, à l'instar d'Obal qui permet de suivre l'usage des différents types de masques. Mais il s'agit pour l'instant d'apports tout à fait modestes (une application qui rappelle les gestes barrière, comme s'il était possible de les oublier...), et très-deçà de ce que l'on pourrait attendre pour une gestion de crise efficace.

(...)

La nécessité d'investir massivement dans le numérique en santé est désormais un acquis, et 2 milliards d'euros supplémentaires lui ont été accordés au titre du « Ségur de la Santé » pour développer les services prioritaires (DMP, ENS, INS, etc.)60(*)

<https://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-67311.html#toc265>

(...)

« Le numérique n'est pas seulement indispensable à une meilleure gestion de la crise sanitaire au niveau individuel : l'enjeu est aussi celui de l'exploitation des données au niveau agrégé, à des fins de recherche médicale et de modélisation épidémiologique. C'est l'autre aspect majeur de la e-santé. Dans une crise comme celle du Covid-19, ces données constituent par exemple une ressource précieuse pour développer des vaccins ou des traitements, identifier d'éventuels effets indésirables ou prédispositions, et guider les autorités dans la prise de mesures difficiles (confinements, restrictions, etc.).

Tel est précisément l'objectif du Health Data Hub (HDH), la plateforme des données de santé (PDS) créée par la loi Santé de 201965(*), à la suite notamment du rapport de Cédric Villani sur l'intelligence artificielle66(*), qui pourrait faire de la France le leader mondial de l'IA en santé.

(...)

D'un point de vue juridique, le HDH est un groupement d'intérêt public (GIP), qui associe 56 membres fondateurs, principalement issus du secteur public (CNAM, CNRS, Haute autorité de santé, etc.), mais représentant également les usagers (France Assos Santé) et, bien sûr, les acteurs privés de la santé. Son financement est majoritairement public.

Concrètement, le HDH est un guichet unique permettant un accès aisé et unifié, transparent et sécurisé aux données de santé, sous la forme d'un catalogue comprenant, d'une part, les bases de données médicales et administratives issues du Système national des données de santé (SNDS)67(*), et d'autre part, de nouvelles bases de données.

6- L'espace de santé numérique sera déployé pour tous les usagers le 1er janvier 2022. France Info

https://www.francetvinfo.fr/sante/l-espace-de-sante-numerique-sera-deploye-pour-tous-les-francais-le-1er-janvier-prochain_4812491.html

L'espace de santé numérique sera dans un premier temps un espace de stockage numérique où le patient pourra conserver ses documents médicaux et son dossier médical personnalisé (DMP) s'il en a un. Cet espace doit aussi comprendre une messagerie sécurisée pour les échanges entre patients et soignants. Les personnes qui ne veulent pas de cet espace numérique de santé auront un délai d'un mois pour s'opposer à sa création.

7-Un nouveau cas de vaches perturbées par les champs électromagnétiques

<https://www.reussir.fr/un-nouveau-cas-de-vaches-perturbees-par-les-champs-electromagnetiques>

C'est une nouvelle histoire inquiétante d'effets de champs électromagnétiques sur les animaux d'élevage que raconte la Haute-Loire paysanne dans un article daté du 15 septembre. Dans l'**Allier**, le troupeau de vaches laitières du **Gaec du Coupet** est en souffrance depuis début juillet. Pour les associés de l'exploitation, la date coïncide avec les essais et la mise en fonctionnement d'une **antenne 4 G** à une centaine de mètres du bâtiment d'élevage. Défaut d'alimentation et d'abreuvement, état amorphe des animaux, baisse de la qualité et des volumes de lait produits : le comportement des vaches « n'est pas normal, » assure le journal agricole départemental.

Des questions sans réponses

Dans son article, Suzanne Marion explique que les deux éleveurs de Mazeyrat d'Allier « ont fait intervenir leur vétérinaire, les techniciens spécialisés en production laitière de Haute-Loire Conseil Élevage, des spécialistes de la reproduction et de la génétique de XR Repro, les conseillers du Groupement de Défense Sanitaire... sans oublier de faire appel à leurs voisins agriculteurs ». En dehors de leur milieu professionnel, ils ont également contacté « la municipalité qui a monté un dossier pour demander des mesures auprès de Orange l'installateur du pylône, la DGCCRF, la Préfecture, les parlementaires, et bien sûr la presse ». A ce jour pourtant, leurs questions restent sans réponses. Les deux associés estiment que si la situation ne s'améliore pas, leur élevage est en péril. Dans l'immédiat, ils demandent un arrêt de l'antenne relais et une analyse de son impact sur les animaux. (...) Début juin, le député Modem du Maine-et-Loire Philippe Bolo a remis un rapport à Julien Denormandie dans lequel il préconise de prendre au sérieux les effets indirects de ces ondes sur la santé des animaux d'élevage. « Une prise de conscience est nécessaire, » a-t-il assuré en remettant son étude au ministre de l'Agriculture. Il préconise de développer les recherches pour mieux connaître ces phénomènes et a rencontré le PDG de l'Inrae pour en discuter

8 - Ondes électromagnétiques : des éleveurs engagent des procédures judiciaires

<https://www.reussir.fr/lait/ondes-electromagnetiques-des-eleveurs-engagent-des-procedures-judiciaires>

Selon les éleveurs de l'association, les troubles sont liés aux ondes électromagnétiques émises par des lignes haute tension, transformateurs électriques, antennes relais, éoliennes, ligne grande vitesse... installés près de leurs élevages. Maître François Lafforgue, du cabinet d'avocats TTLA Paris-Marseille, a annoncé le 4 novembre au Mans lors d'une conférence de presse, qu'il allait engager des procédures devant les tribunaux de grande instance de plusieurs juridictions. Les responsables visés, opérateurs de l'électricité et des télécommunications entre autres, seront attaqués pour « trouble anormal du voisinage ». « *Une douzaine de dossiers sont complets et beaucoup d'autres vont suivre* », affirme Serge Provost, président de l'Anast. Ces éleveurs de vaches laitières, chèvres, bovins viande, volailles, lapins de l'Ouest mais aussi de l'Aveyron, du Nord, du Centre... assurent que, depuis l'installation près de leur élevage d'une source d'ondes électromagnétiques, leurs animaux ont des comportements anormaux et souffrent de pathologies entraînant des baisses de production et des mortalités importantes. Des éleveurs laitiers indiquent qu'ils disposent de chiffres fournis par les robots, prouvant la différence avant/après et montrant que quand la source d'ondes électromagnétiques s'arrête, les troubles disparaissent. En 2015, un éleveur laitier de la Manche, Thierry Charruel, avait réussi à faire condamner RTE (Réseau de transport de l'électricité) pour de tels faits.

(...)

Une coïncidence chronologique

« Dans 80 % des cas, la remise en équipotentialité des masses permet de régler les problèmes, assure Arlette Laval, du GPSE. Les 20 % qui ne sont pas résolus sont liés à des aspects géobiologiques. Il y a une coïncidence chronologique entre ces installations et l'apparition de problèmes dans les élevages, mais les mesures n'ont jamais montré de tension anormale. »

9-

69 ORGANISATIONS CONTRE LA LOI « DRONE 2 », par La Quadrature du Net

<https://www.laquadrature.net/2021/10/19/46-organisations-contre-la-loi-drone-2/>

Avec 69 organisations, nous publions cette lettre ouverte contre la loi « drone 2 », actuellement **débattue** par les sénateurs (relire **notre analyse**). Nous invitons vos organisations à signer notre lettre en nous écrivant à contact@laquadrature.net (objet: « signature lettre ouverte drone 2 ») et en diffusant cette lettre sur vos sites et réseaux. Merci beaucoup !

Lettre ouverte contre la loi « Drone 2 »

Le gouvernement est de retour pour autoriser les systèmes de surveillance qui, d'abord prévus dans la loi Sécurité globale, avaient été censurés par le Conseil constitutionnel en mai 2021. Cette

nouvelle loi « relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure », a déjà été adoptée par l'Assemblée nationale le 23 septembre dernier. Le Sénat l'examinera **le 18 octobre**. Il doit la rejeter : contrairement à ce que prétend le gouvernement, ces systèmes de surveillance nuiront tant à notre liberté qu'à notre sécurité, dès lors qu'ils organisent **l'escalade technologique des violences policières**.

Les articles 8 et 9 autoriseront la **surveillance par drone**, hélicoptère et voiture. Depuis plus d'un an, la police déploie illégalement des drones pour nous surveiller, malgré deux interdictions du Conseil d'État, une sanction de la CNIL et une censure du Conseil constitutionnel. Les drones sont inutiles aux actions de médiation, d'apaisement et de dialogue avec la population. Ce sont des outils démultipliant les capacités de surveillance et de contrôle, qui facilitent avant tout les interventions violentes de la police, notamment en manifestation afin de dissuader les militant·es d'exercer leurs libertés de réunion et d'expression politique.

L'article 7 autorisera la **vidéosurveillance des cellules de garde-à-vue**. Le gouvernement prétend agir pour « diminuer les risques de suicide, d'automutilation, d'agression », comme s'il se souciait soudainement du bien-être des personnes qu'il réprime. Plutôt que de protéger les personnes arrêtées, il s'agira de renforcer les pressions et violences psychologiques causées contre elles par l'enfermement et une surveillance de chaque instant sans aucune garantie ni limitation sérieuse.

L'article 16 autorisera la police à recourir à la **violence physique pour obtenir les empreintes digitales et la photographie** des personnes suspectées d'avoir commis une infraction punissable d'au moins trois ans de prison. Cette violence pourra s'exercer **contre des enfants de 13 ans**, pour peu que la police les suspecte d'avoir commis une infraction punissable de cinq ans de prison. Les empreintes et photos ainsi obtenues pourront être recoupées avec les fichiers de police existants, notamment par reconnaissance faciale.

Cette loi organise un monde où les développements technologiques renforcent et justifient les violences que la police peut exercer contre la population. Cette escalade de la violence ne repose sur aucun besoin objectif qui serait soutenu par des études ou des chiffres concrets. Elle ne semble viser qu'au **développement d'un État policier** qui, une fois en place, ne s'encombrera pas des limites que le droit aurait tenté de lui poser (les quatre interdictions rendue l'an dernier n'ont pas empêché la police de déployer des drones, encore aujourd'hui 1).

Pour ces raisons, l'ensemble de ces mesures doivent être rejetées.

Ces dispositifs de surveillance ne sont pas les seuls dans cette loi susceptible de poser bien d'autres problèmes, pour aller plus loin :

Liste des signataires

A.A.V.E.C.

Association d'Acteurs Valorisant les Engagements Citoyens

ACCAD

L'ACCU 71

Action Citoyenne Environnemental (ACE Hendaye)

Altairis

Les Amis de la Terre France

Antanak

Anv-Cop 21 Montpellier

Aquilenet

Association Résistance 5G Nantes

Assodev-Marsnet

ATTAC

Cercle nantais pour une social-écologie critique

Cliss XXI — Citoyenne et Libre Informatique Sociale et Solidaire

Le Club de la presse Occitanie

CNPSE

CNT 09
CNT Jura
CNT-ESS34
COAGUL
COLL•E•C – Collectif d'Échanges Citoyens du Pays d'Aix
Collectif 44 Nantes contre Linky
Collectif anti-caméra de Foix
CAN84 (Collectif Antinucléaire de Vaucluse)
Collectif Arrêt du nucléaire
Collectif Attention
Collectif contre les abus policiers Bordeaux CLAP33
Collectif Jaunes Etc 33
Collectif de réflexion citoyenne sur les caméras de Marcillac
Collectif Nous Personne
Collectif Nantes1 anti-Linky5G
Collectif Saône-Beaujolais Stop Linky-5G
Collectif Stoplinky des Olonnes
Collectif Stop Linky et 5G du Pays de Condé
Collectif stop linky datagaz et 5 G de Bordeaux métropole
Collectif Vallon d'information sur les objets connectés
DAL- Droit au Logement
Faucheurs volontaires d'OGM, Bretagne
Les Faucheurs Volontaires d'OGM
FDN
Fédération nationale de la Libre Pensée
Franciliens.net
Hadoly
Halte au contrôle numérique
Hoga
Illyse
IndieHosters
La Quadrature du Net
Le BIB Hackerspace
Alsace Réseau Neutre
MCCA (Mouvement Contre le Crime Atomique)
Orchestre Poétique d'avant-guerre – O.P.A.
Peps pour une écologie populaire et sociale
PRIMCODE – Sarl Marseille
Radio Cause Commune (Paris 93.1 FM)
RevLibre
Saccage 2024
Syndicat National des Journalistes
SNJ-CGT
Solidaires Informatique
Stop Linky 5G Loire
STOP LINKY COMTAT VENTOUX
StopLinky66
Syndicat de la Magistrature
Technopolice
Toile Libre
Touraine Data Network
L'Union communiste libertaire

10- Masque, couvre-feu, passe sanitaire : « Cette période est un laboratoire »

https://reporterre.net/Masque-couvre-feu-passe-sanitaire-Cette-periode-est-un-laboratoire?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo

Le gouvernement veut prolonger l'utilisation du passe sanitaire jusqu'en juillet 2022. Serge Slama, professeur de droit public, s'inquiète d'un « état d'urgence permanent ». Et prévient : ce mode de gouvernance autoritaire risque d'être pérennisé pour affronter les pénuries, les catastrophes naturelles ou les émeutes civiles.

Serge Slama est professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes et spécialiste des droits fondamentaux.

(...)

Rappelons que l'état d'urgence est aussi un mode de gouvernement par l'exception. Il vient court-circuiter, au nom de la nécessité, les processus démocratiques habituels. Le Parlement perd sa centralité. Le président de la République arbitre à huis clos, en conseil de défense, l'essentiel des décisions et même les décisions les plus essentielles (confinements, couvre-feux généralisés, extension du passe sanitaire, etc.) – qui sont ensuite adoptées par décret du Premier ministre. Dans ce cadre, le Parlement, en particulier l'Assemblée nationale, se transforme encore plus en chambre d'enregistrement des *desiderata* présidentiels.

Il n'y a plus de débat public. Face à la crise et à l'urgence, on nous somme d'obéir à des normes illisibles et instables — le décret du 29 octobre 2020 sur les mesures générales anti-Covid a ainsi été modifié à cinquante-trois reprises depuis son édicition.

En conséquence, les lois suscitent l'incompréhension de la population. Écrites à la va vite, elles sont souvent de mauvaise qualité. Elles sont adoptées dans des délais extrêmement contraints : la [loi du 5 août avec l'instauration du passe sanitaire](#) est assez symptomatique. Un sénateur a tout de même dit qu'il avait légiféré avec [un pistolet sur la tempe](#) !

En sept jours, il a fallu adopter le texte, alors qu'il n'y avait aucune réelle évaluation de l'efficacité des mesures proposées. Encore aujourd'hui, on ne sait pas si le passe sanitaire est un instrument efficace ou non pour lutter contre l'épidémie dans les endroits où il est exigé. Certes, il a été utilisé comme un levier à la vaccination, mais juridiquement ce n'était pas son objet. Est-il par exemple justifié sur une terrasse d'un café ? Sa demande pour accéder à un hôpital ne provoque-t-elle pas des phénomènes d'éviction des soins ? On n'en sait rien. On manque cruellement de données objectives et d'évaluation des mesures adoptées.

(...)

Le passe sanitaire a introduit une situation complètement inédite. On admet désormais un accès différencié à des lieux et à des activités en fonction de son statut sanitaire. C'est une forme de biopolitique qui ne s'applique plus seulement aux marges — aux étrangers, aux « *malades mentaux* » ou aux personnes « *radicalisées* » — mais à l'ensemble de la population. Ce mode de gouvernance autoritaire, beaucoup plus centralisé, risque de s'appliquer aux crises à venir.

11 - Plan de relance : la technologie plutôt que l'écologie

[https://reporterre.net/Plan-de-relance-la-technologie-plutot-que-l-ecologie?
utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne](https://reporterre.net/Plan-de-relance-la-technologie-plutot-que-l-ecologie?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne)

Avion « vert », relance du nucléaire, robotisation de l'agriculture... Le plan de relance présenté mardi 12 octobre par Emmanuel Macron voit l'écologie comme un problème à résoudre par la technologie. Le président de la République veut mettre 30 milliards d'euros sur la table d'ici 2030 pour « décarboner l'économie » et relancer l'industrie. « *Un enfumage autour d'investissements qui ignorent totalement les besoins réels de la transition écologique* », assurent les Amis de la Terre dans un [communiqué](#). « *Une course à l'innovation et au productivisme qui ne doit pas servir de prétexte pour imposer des fausses solutions* », [estime Greenpeace](#). D'autant que « *certaines ne sont qu'au stade de projet, sans réel impact sur la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre* ». La Fondation pour la nature et l'Homme écrit quant à elle qu'Emmanuel Macron « *cède un peu plus au mirage du "tout technologique" supposé résoudre, comme par magie, les crises écologiques. Sa stratégie productive fait l'impasse sur la nécessaire sobriété.* »

12- Renaud Garcia sur radio Libertaire au sujet du courant anarchiste Naturien, sur la société de contrainte, sur le rapport entre technologie et capitalisme

Ecouter un extrait ici

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/renaud-garcia-radio-libertaire.mp3>

13- Écran Total, résister à la gestion et à l'informatisation de nos vies

Dès 2011, un certain nombre d'éleveuses de brebis et d'éleveurs de chèvres s'opposent à la directive européenne qui les oblige à poser des puces électroniques à l'oreille de leurs bêtes. Ils refusent de gérer leur troupeau par ordinateur et de se conformer aux nécessités de la production industrielle, comme la traçabilité. Ils s'organisent pour répondre collectivement aux contrôles et aux sanctions financières de l'administration.

De 2011 à 2013, des assistantes sociales boycottent le rendu annuel de statistiques, qui sert autant à évaluer leur travail qu'à collecter plus de données confidentielles sur les « usagers ». Elles dénoncent cet objectif d'obligation de résultats dans leur métier, et refusent qu'à chaque situation singulière doivent répondre des actions standard en un temps limité.

Dans les années 2000, des directeurs d'école et des parents d'élèves s'opposent à la collecte de

données personnelles sur tous les enfants scolarisés via le logiciel Base-élèves. Fin 2015, des personnels de l'éducation nationale dénoncent publiquement l'informatisation de l'école, par l'Appel de Beauchastel. Ils refusent de résumer leur enseignement à une pédagogie assistée par ordinateur, destinée à occuper la jeunesse en attente d'entrer sur le marché du travail.

En 2013 naît un réseau, baptisé « Écran total », pour fédérer ce type de résistances. Il réunit des personnes de toute la France travaillant dans l'élevage, l'éducation, le travail social, la médecine, la boulangerie, le maraîchage, la menuiserie ou les métiers du livre... Mais aussi des gens au chômage, au RSA ou sans activité. En comparant leurs situations, ils reconnaissent une même logique à l'œuvre : l'informatique et la gestion détruisent les métiers et dégradent les relations sociales.

Ce collectif critique l'emprise grandissante des logiques gestionnaires ; qu'elles se présentent comme innovation technique, organisation scientifique du travail ou management, ces formes de pouvoir attaquent la dignité commune, opposent les uns aux autres, font disparaître les marges de liberté. Ce processus est le progrès d'une dépossession de l'humanité.

Le savoir-faire est confisqué, le métier devient l'application machinale de protocoles déposés dans des logiciels par des experts, il y a de moins en moins de place pour la sensibilité, la singularité, le contact direct, pourtant indispensable dans l'enseignement comme dans l'artisanat.

Au-delà du travail, c'est toute vie intime et commune qui est affectée. Dans l'administration, les services publics, les transports, chacun est réduit à des flux, identifiés, surveillés, numérisés. Les machines deviennent les seuls interlocuteurs. Les dispositifs électroniques intégrés à toutes choses masquent les rapports de pouvoir sous une apparence d'objectivité.

Écran total met au centre de sa démarche un problème qui n'est jamais porté collectivement, celui du rôle et du contenu du travail, et le caractère inutile, voire nuisible, de certains métiers et de la misère humaine qu'ils induisent.

En 2020, Écran Total et Ecologistas en Accion (groupe espagnol de travail sur le numérique) appellent à boycotter l'application StopCovid, ce moyen de traçage des smartphones reflétant la fascination et la dépendance générale à cet outil. On peut en constater aujourd'hui les dérives avec l'instauration du Passe sanitaire, [extension de la logique de l'application « stop-covid »](#), ainsi que par le stockage sur Health Data Hub de nos données de santé, permettant d'alimenter des programmes de développement des intelligences artificielles.

Dans cette logique de gestion des masses, la surveillance et le contrôle seraient les plus contraignants des leviers employés en vue d'obtenir le consentement des individus et des peuples. Les autres moyens de persuasion se fondant davantage sur la séduction technologique et par les libertés conditionnées par la phobie sanitaire et sécuritaire.

Valérie Tron, enseignante, pour le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels (site : CCAVES.ORG)
Pour rencontrer Écran Total et Mathieu Amiech, écrire à : Éditions La Lenteur, Le Batz 81140 St-Michel-de-Vax ou à ecrantotal@riseup.net

Pour en lire plus :

*Groupe Marcuse « La liberté dans le coma. Essai sur l'identification électronique et les motifs de s'y opposer », éditions La Lenteur, 2019

*Matthieu Amiech « *Peut-on s'opposer à l'informatisation du monde ?* » revue en ligne Terrestres ;

« Le numérique devient le cœur de la catastrophe écologique » sur Reporterre ; « La gestion de la crise sanitaire nous entraîne vers une société-machine » sur Ricochets.cc ou encore sur Mediapart, Terrestres « Ne laissons pas s'installer le monde sans contact. APPEL AU BOYCOTT DE L'APPLICATION STOP-COVID19 »